

**Pour une  
action  
éducative  
ambitieuse**

Les mutations qui traversent la société, les besoins sociaux et culturels des enfants et des adolescents qui en découlent supposent de réinterroger les finalités de l'éducation et les modalités de mise en œuvre de l'action éducative locale. Cette recherche permanente concerne tous les acteurs éducatifs.

Pour gagner en pertinence et efficacité, il convient de renouveler les propositions, les démarches, les activités proposées dans le cadre de politiques publiques, elles-mêmes en évolution.

A cet effet, les Francas proposent des formations professionnelles continues diplômantes ou qualifiantes orientées vers une action éducative de qualité résolument ambitieuse.

Ils proposent au public le plus large possible un savoir-faire en matière de formation professionnelle dans le champ de l'éducation. Avec un réseau de plus de 1000 employeurs associatifs sur l'ensemble du territoire national et de 3000 collectivités locales partenaires, les Francas forment, chaque année près de 10000 animateurs BAFA- BAFD et 4000 professionnels.

Les formations proposées sont conçues dans une démarche d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échange et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants - animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts.

L'offre de formation proposée par les Francas s'étage sur trois niveaux de formation diplômante :

- Un CQP : Certificat de qualification professionnelle « Animateur périscolaire »,
- Un BPJEPS : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Loisirs tous publics »,
- Un DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention « Développement de projets, territoires et réseaux ».

et sur un programme complémentaire comportant de nombreuses actions de formation continue d'une durée de 2 à 5 jours.

**les francas**

L'éducation en mouvement !

**Date limite  
d'inscription  
1 mois avant le  
début de la  
formation**

**Renseignements, devis & inscriptions**

**Francas de Nouvelle-Aquitaine**

44-50, boulevard George V - 33000 Bordeaux - 05 57 77 28 10 - [contact@francas-na.fr](mailto:contact@francas-na.fr)

**Dossiers d'inscription et devis :** Alice Lartigau - [alartigau@francas-na.fr](mailto:alartigau@francas-na.fr)

Téléchargez les dossiers d'inscription des différentes sessions sur : [www.francas-na.fr](http://www.francas-na.fr)  
rubrique « Formation professionnelle »



**Pour une  
action  
éducative  
ambitieuse**

**CC\***

**« Direction d'un ACM »**

**Formation en alternance  
de 4 semaines (140h) en centre de formation**

Un certificat complémentaire pour diriger des structures d'accueil collectif de mineurs.



Formation qualifiante Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports

\* Certificat Complémentaire « Diriger un Accueil Collectif de Mineurs »

## Directeur, Directrice d'Accueil Collectif de Mineurs

Le directeur ou la directrice est capable de mettre en œuvre un projet pédagogique, de construire un projet d'activités, d'organiser les espaces, de définir des thématiques d'activités, de définir le rôle éducatif de l'animateur et de l'animatrice, d'animer une équipe pédagogique.

## Type de poste

Directeur, Directrice de séjours en Accueil Collectif de Mineurs.

## Calendrier prévisionnel

### Bordeaux :

- du 13 au 17 mai 2019
  - du 03 au 07 juin 2019
  - du 24 au 28 juin 2019
  - du 02 au 06 septembre 2019
- > certification le 26 septembre 2019

### Pau :

- du 01 au 05 avril 2019
  - du 13 au 17 mai 2019
  - du 10 au 14 juin 2019
  - du 09 au 13 septembre 2019
- > certification le 15 octobre 2019

### Angoulême :

- du 29 avril au 03 mai 2019
  - du 20 au 24 mai 2019
  - du 17 au 21 juin 2019
  - du 04 au 08 novembre 2019
- > certification le 13 décembre 2019

### Mont-de-Marsan :

- du 11 au 15 février 2019
  - du 10 au 14 juin 2019
  - du 24 au 28 juin 2019
  - du 26 au 30 août 2019
- > certification le 23 octobre 2019

### La Rochelle :

- du 08 au 12 avril 2019
  - du 20 au 24 mai 2019
  - du 17 au 21 juin 2019
  - du 09 au 13 septembre 2019
- > certification le 04 octobre 2019

## Conditions d'admission

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.
- Être admis en formation ou être titulaire d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS.
- Disposer des pré requis réglementaires (annexe IV de l'arrêté du 7 novembre 2017) : être titulaire du PSC1 ou équivalent et justifier d'une expérience d'encadrement de mineurs d'au moins 28 jours (attestation employeur), dont une au moins en Accueil Collectif de Mineurs.

## Possibilités de financement

- **Vous êtes en cours d'emploi :**  
Renseignez-vous auprès de votre employeur (période de professionnalisation, plan de formation entreprise, projet de formation individuelle, CPF...)
- **Vous êtes demandeur ou demandeuse d'emploi :**  
Prenez contact avec votre conseiller ou conseillère Pôle Emploi ou mission locale... Contrat de professionnalisation, CIF-CDD, aide spécifique du Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA, aide individuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, accompagnement SESAME par la DDCS (sous certaines conditions)...

## Organisation de la formation

- 140 heures en centre de formation (4 regroupements de 5 jours)
- 300 heures minimum en structure professionnelle
- 1 à 8 stagiaires

## Principes

- **Alternance et tutorat :** une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme approximatif d'une à deux semaines par mois.
- **L'individualisation des parcours :** les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à la semaine de positionnement.

## Equipe pédagogique

Animée par le formateur référent ou la formatrice référente, la session est assurée par une équipe pédagogique et professionnelle expérimentée.

## Lieu

Le centre de formation est situé à La Rochelle, à Angoulême, à Bordeaux, à Pau ou à Mont-de-Marsan.

## Public concerné

Cette formation s'adresse à toutes personnes salariées ou non exerçant ou souhaitant diriger des accueils collectifs de mineurs.

## La compétence professionnelle complémentaire visée

### Conduire une action de direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

- Organiser et évaluer les activités,
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs,
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

-> 140 heures, sur six mois

**Coût de la formation**  
**1498 euros**